

ETUDIANTS PRIMO-ENTRANTS OU EN RÉINSCRIPTION

► **Vous vous inscrivez en ligne ?** Retrouvez la liste des pièces (selon votre situation) en vous connectant sur votre espace PJ WEB une fois réalisée la pré-inscription en ligne : <https://iadossier-tse.ut-capitole.fr>

► Vous vous inscrivez en présentiel ? Conformez-vous à la liste ci-dessous :	Primo	Réins
<input type="checkbox"/> Fiche d'Inscription Administrative complétée et signée	✓	✓
<input type="checkbox"/> Pièce d'identité (Carte nationale d'identité ou passeport)	✓	✗
<input type="checkbox"/> Titre d'accès à la formation visée pour l'année d'inscription (ex. relevé de notes, attestation de réussite, mail d'admission, lettre d'admission à télécharger sur eCandidatures TSE...)	✓	✓
<input type="checkbox"/> Relevé de notes du baccalauréat ou titre admis en équivalence – (Relevé de notes obligatoire pour tout baccalauréat français à partir de 2021)	✓	✗
<input type="checkbox"/> Attestation d'acquiescement de la Contribution de la Vie Etudiante et du Campus (CVEC) obtenue à l'issue du paiement de la CVEC sur le site du CROUS (http://cvec.etudiant.gouv.fr/)	✓	✓
<input type="checkbox"/> Certificat de participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense ou Journée Défense et Citoyenneté , à défaut attestation de recensement (uniquement pour les -18 ans) Si vous ne l'avez pas fourni lors de votre première inscription dans l'établissement	✓	✓
<input type="checkbox"/> Moyen de paiement : Carte bancaire ou chèque endossable en France libellé à l'ordre de <i>l'Agent comptable de l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE</i>	✓	✓
<i>Le montant vous sera précisé lors de votre inscription. Le paiement en 3 fois est possible en CB jusqu'au 4 octobre 2024 inclus. Les virements sont acceptés dans certaines circonstances (contactez l'assistance téléphonique des inscriptions pour obtenir communication du RIB de l'établissement et confirmation du montant des droits à acquitter dans votre situation).</i>		
<input type="checkbox"/> Si vous êtes boursier(e) , l'original (recto-verso) de votre notification d'attribution de bourse* délivrée par le CROUS ou CAMPUS FRANCE	✓	✓
<input type="checkbox"/> Si vous vous êtes inscrit(e) dans un autre établissement pour la même année universitaire, le détail des droits d'inscription acquittés (quittance...)	✓	✓
<input type="checkbox"/> Si vous êtes mineur(e) au moment de l'inscription , une autorisation parentale pour vous inscrire	✓	✓
<input type="checkbox"/> Si vous êtes pupille de la nation , la carte de pupille de la nation ou extrait de l'acte de naissance où la mention y est inscrite	✓	✓
<input type="checkbox"/> Si votre demande d'exonération a été acceptée , la notification d'accord d'exonération	✓	✓

✓ pièce à fournir si vous êtes concerné

✗ pièce déjà fournie lors de la première inscription (le document original peut néanmoins vous être demandé lors de votre rendez-vous)

ÉTUDIANTS EXTRACOMMUNAUTAIRES

- Si vous êtes québécois(e)**, votre passeport canadien et votre carte d'assurance maladie québécoise
- Si vous êtes boursier(e)**, l'original (recto-verso) de votre notification d'attribution de bourse* délivrée par le CAMPUS France
- Si vous êtes inscrit(e) en parallèle en CPGE**, votre certificat de scolarité fourni par votre lycée
- Si vous êtes inscrit(e) en tant qu'apprenti(e)**, votre contrat d'apprentissage
- Si vous êtes inscrit(e) en doctorat**, votre contrat doctoral
- Si vous étiez déjà inscrit(e) en 2018-2019 (ou antérieurement) dans une université, une école sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ou centre FLE**, votre certificat de scolarité
- Si vous êtes bénéficiaire d'une exonération d'ambassade**, votre notification d'exonération
- Si vous êtes réfugié ou bénéficiaire et de la protection subsidiaire**, votre titre de séjour portant la mention « Réfugié ou titulaire de la protection subsidiaire »
- Si vous êtes enfant de réfugié ou bénéficiaire et de la protection subsidiaire**, le titre de séjour portant la mention « Réfugié ou titulaire de la protection subsidiaire » de votre parent et la preuve de filiation
- Si un membre de votre famille habite l'UE, l'EEE ou en Suisse**, votre titre de séjour portant la mention « Carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'Union/EEE/Suisse » ou « carte de séjour –directive 2004/38/CE »
- Si vous êtes porteur d'une carte de résident longue durée**, votre carte de résident de longue durée –UE » ou d'un « certificat de résidence algérien »
- Si vous êtes enfant d'un porteur d'une carte de résident longue durée**, la carte de résident de longue durée –UE » ou d'un « certificat de résidence algérien » de votre parent et la preuve de filiation
- Si vous avez votre foyer fiscal propre depuis plus de 2 ans**, vos trois derniers avis d'imposition (ou Avis de Situation Déclarative à l'Impôt sur le Revenu)
- Si vous avez votre foyer fiscal de rattachement depuis plus de 2 ans**, vos trois avis d'imposition ou Avis de Situation Déclarative à l'Impôt sur le Revenu (ASDIR) du foyer auquel vous êtes rattaché(e) (avec une adresse en France) et la copie d'une déclaration des revenus sur laquelle vous êtes mentionné(e)
- Si vous bénéficiez d'une exonération partielle ou totale**, votre décision d'exonération
- Si vous vous inscrivez au titre d'un échange ou d'un programme international**, votre attestation d'admission à un programme d'échange et votre décision d'exonération

SI VOUS VOUS FAITES REPRESENTER

- Procuration manuscrite
- Photocopie de la pièce d'identité de l'étudiant
- Une photo d'identité de l'étudiant portant son NOM, prénom au dos
- Pièce d'identité du représentant* *valable pour l'année universitaire d'inscription*

* *valable pour l'année universitaire d'inscription*